

Madame La Provisseure

Aux parents d'élèves du Lycée

Demande d'aménagements d'épreuves

Madame, Monsieur,

Les dispositions réglementaires relatives aux aménagements d'examens ont été modifiées depuis la session 2016. A ce titre, il vous appartient d'établir le dossier de demande et de fournir les pièces justificatives. Vous trouverez en annexe un dossier explicatif:

- modalités de la demande
- documents à joindre

soit 6 feuilles.

la totalité de ce document est également téléchargeable sur le site du lycée.

Au regard des documents à fournir, il apparaît souhaitable d'entreprendre au plus tôt les démarches auprès des professionnels concernés.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

La Provisseure
I Berger

Lycée Professionnel Gustave EIFFEL, avenue Manouchian, B.P. 543, 13682 AUBAGNE CEDEX
Tél. : 0442031444 / Fax : 04.42.84.94.75 / Mél. : ce.0130013m@ac-aix-marseille.fr / www.lyc-eiffel.ac-aix-marseille.fr